

Date de convocation : 24 janvier 2019

Date d'affichage : 24 janvier 2019

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 8

Votants : 11

L'an deux mil dix-dix-neuf, le trente et un janvier, à 19 heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Claude MICHEL, Maire.

Présents : MM Claude MICHEL, Liliane FOLLAIN, Josette LECOINTE, Mauricette JUBERT, Freddy PETIT, Daniel GOUCHET, Stéphane DUMONTIER, Maité ROUILLET

Absents excusés : David Michel donne pouvoir à Stéphane DUMONTIER

Patricia PEZET

à Liliane FOLLAIN

Nathalie DELIQUE

à Claude MICHEL

Absents : Nicolas BAUSSARD- Laurent MOREL

Secrétaire de séance : Maité ROUILLET

Le compte rendu du 30 octobre 2018 est approuvé.

Projet éolien Hadancourt : délibération 1/2019

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des études supplémentaires sont nécessaires sur le secteur Nommé Plaine d'Hadancourt. Il est nécessaire d'autoriser la Société OSTWIND à aménager tous les accès nécessaires au projet et le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires permettant l'implantation et l'exploitation du parc éolien sur le territoire de la commune et à signer tous les documents et conventions précisant ces points.

Abandon du projet éolien Pierremont : délibération 2/2019

Energie Team ne s'étant pas manifesté à ce jour et comme certains riverains ne voient pas d'un bon œil l'implantation de ces éoliennes à proximité de leurs habitations, le conseil n'était pas non plus favorable, Monsieur le Maire propose d'annuler pour l'instant ce projet.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, décide de ne pas donner suite à ce projet.

Demande de dégrèvement impôt foncier : délibération 3/2019

Monsieur le Maire expose qu'un agriculteur demande un dégrèvement de l'impôt foncier sur les terres agricoles dans le cadre de l'installation de jeune agriculteur.

Monsieur le Maire fait remarquer que cet agriculteur avait obtenu, par jugement administratif, des terres des communes de Bois des Puits et que ces terres n'apparaissent pas dans la demande de dégrèvement, c'est donc qu'il ne les exploite pas lui-même. D'autre part, si la taxe d'habitation nous est supprimée et maintenant la taxe foncière, que restera-t-il aux communes ?

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire propose un vote à bulletin secret

Après dépouillement des 11 bulletins : 11 non - A l'unanimité le conseil rejette cette demande.

Achat de deux terrains Pierremont et Les Anthieux : délibération 4/2019

Afin de réaliser les travaux d'implantation de réserves incendie, Monsieur le Maire propose de faire l'acquisition de deux terrains de 300 à 400 m², un aux Anthieux l'autre à Pierremont au prix de 10€ le m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, accepte l'achat de ces terrains et autorise Monsieur le Maire à contacter le géomètre pour les divisions de parcelles et à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ces dossiers.

Les crédits seront inscrits au BP 2019.

Bons divers : délibération 5/2019

Monsieur le Maire propose de porter les bons d'achat à 25 € pour les jouets de Noël et les Anciens au lieu de 22 € pour l'année 2019.

Les parents séparés dont les enfants sont en garde alternée demandent un bon de Noël. Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, d'accorder un demi bon de Noël

La prime de rentrée scolaire aux enfants de la commune reste à 50 € par enfant et Monsieur le Maire propose également un bon cadeau de 25 € par naissance dès le 1^{er} janvier 2019.

Le conseil après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'ensemble de ces décisions.

Achat de matériel : délibération 6/2019

Monsieur le Maire propose d'étudier la possibilité d'acquérir du matériel d'entretien de voirie :

1 semoir pour saler les routes

1 broyeur pour entretenir les chemins

1 balai réglable

1 lame pour déneiger

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander des devis, les subventions auprès du Conseil Départemental et de la DETR et décide d'inscrire la dépense au BP 2019.

Questions diverses

- **mare du Bout la Haut** : Afin de nettoyer cette mare Monsieur le Maire propose de donner le bois pour nettoyer les alentours. Monsieur Freddy PETIT se propose d'acheter le lot à 10 €.

Afin de gagner du temps le Conseil Municipal accepte cette proposition

- **réserves incendie** : suite à la visite du SDIS nous allons devoir créer une vingtaine de sites

- **bois cimetière** : Monsieur Daniel Gouchet se propose de finir le bois au même tarif que 2018 soit 20€/m3

- Monsieur Levasseur informe le conseil que de l'eau stagne devant sa salle de réception.

- Monsieur le Maire accueille de nouveaux habitants au Moulin à Godets, il en profite pour noter qu'il n'y a pas d'éclairage public ni de réserve incendie. Le conseil va y réfléchir pour programmer dès que possible ces travaux. Monsieur le Maire leur souhaite la bienvenue et les remercie de s'intéresser au fonctionnement de la commune

- Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur Virta a fait un don de 1000€ à la commune.

Fin de séance : 20 H 30

Maire,
Claude MICHEL

Les Adjointes,
Liliane FOLLAIN

David MICHEL

Josette LECOINTE

Les Conseillers,
Patricia PEZET

Mauricette JUBERT

Frédéric BEAUSSARD

Nathalie DELIQUE

Stéphane DUMONTIER

Freddy PETIT

Laurent MOREL

Nathalie ROUILLET

Daniel GOUCHET